

Formulaire d'inscription
(Réservé aux élèves rattachés au lycée Professionnel Saint Joseph – Bourg en Bresse)

Formation complémentaire 2017 – 2018 *

(plus d'informations sur le contenu des formations sur le site www.lycee-saintpierre.eu)

**Préparation aux concours d'entrée dans les
Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (I.F.S.I.)**

Formation planifiée le mercredi de 13h à 15h à partir du mercredi 13 septembre 2017.

Planning définitif communiqué lors de la 1^{ère} séance

Coût : 530€ ; Module de 53h de formation sur l'année

La formation consiste :

- à se familiariser avec les tests d'aptitude (raisonnement logique et analogique, exercices d'abstraction, de concentration, de résolution de problème...)
- à se préparer au test de culture générale (capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse, d'argumentation et d'écriture des candidats.)
- à une préparation à l'épreuve orale par un infirmier Diplôme d'Etat

Evaluation : 2 concours blancs écrits (= 8 heures) + 1 épreuve orale

CANDIDAT :

NOM Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance

Tel fixe:/...../...../...../..... Portable:/...../...../...../.....

Email ;.....

Fait à :,le..... Signature

* Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles).

Un engagement écrit est nécessaire : aucune inscription téléphonique ne peut être prise en considération.

La signature de ce formulaire d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions détaillées ci-après.

1. INSCRIPTION :

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par le lycée Saint Pierre :

- d'un formulaire d'inscription, dûment complété et signé;
- du règlement dans sa totalité des frais de formation

Tant que le formulaire renseigné et le règlement n'auront pas été reçus, le lycée Saint Pierre se réserve le droit de disposer librement des places de la session de formation. Un accusé de réception sera envoyé au candidat pour confirmation de l'inscription à réception des pièces précédemment citées.

2. TARIFS :

- Les tarifs, indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur, comprennent la formation, la documentation pédagogique éventuelle remise à chaque participant.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le règlement du prix de la formation, réalisé à l'inscription, est effectué par chèque libellé à l'ordre de «OGEC Saint Pierre»

4. CONDITIONS D'ANNULATION :

- Le candidat reconnaît avoir pris connaissance qu'aucun remboursement ne pourra être accordé, même en cas d'absence involontaire aux séances

5. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.